

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Section de la main-d'oeuvre et de la
formation
Séminaire sur l'enseignement par
correspondance en Afrique
Abidjan, 5-15 avril 1971

DOCUMENT D'INFORMATION N°14

FILE COPY

LES COURS PAR CORRESPONDANCE AU NIGER



1 - Depuis un certain temps déjà, ^{soit} pour leur satisfaction personnelle soit pour se préparer à des examens ou concours, des agents très peu nombreux, certes appartenant à l'administration publique ou au secteur privé se sont inscrits à des cours par correspondance. Jadis on s'inscrivait surtout à des cours organisés en France par des établissements à but essentiellement lucratif.

Depuis quelques années des cours par correspondance ont été ouverts à Niamey dans le but de préparer les agents et les fonctionnaires de l'Etat aux concours d'entrée dans les établissements de formation.

Il n'existe aucun centre chargé exclusivement de l'organisation des cours par correspondance mais des sections créées à l'initiative des Ecoles de formation et des services ministériels : à savoir l'E.N.A. pour les cadres administratifs, le centre pédagogique pour les enseignants, les services du MER pour les agents de l'Agriculture, de l'Elevage et du génie Rural.

En fait les services du Ministère de l'Economie rurale servent de relais à l'INADES installé en Côte d'Ivoire. Le document WP.6/Corr/2 en fait mention il me semble, je me bornerai donc à cette simple indication.

2 - Les cours par correspondance ouverts à l'E.N.A. en Octobre 1965 ont été supprimés en fin d'année scolaire 1968/69.

Ceux destinés aux enseignants n'ont été ouverts qu'en octobre 1969.

3 - En ce qui concerne l'E.N.A. les matières se limitaient à celles du concours d'entrée, à savoir dictée et question, rédaction, calcul. Dans chaque Chef lieu de circonscription administrative le concours des instituteurs du 1er degré était sollicité pour la dictée.

Les enseignants quant à eux ont la possibilité soit de se préparer à des concours professionnels visant à un changement de catégorie soit de se préparer pour entrer dans un établissement de formation.

Dans ces cas les programmes comprennent pour les uns des matières essentiellement pédagogiques pour les autres des devoirs de mathématique et de français.

Si le niveau de ces cours est comparable au programme du Brevet d'études du premier cycle les candidats eux sont généralement d'un niveau plus bas surtout en ce qui concerne les candidats autres que ceux de l'enseignement. La règle pédagogique eut été de s'adapter à la force des élèves mais hélas il y a là une contrainte de temps et autres considérations qui ne permettent pas de respecter cette règle. On pourrait être tenté de croire tout de suite que c'est là une des causes des échecs rencontrés. Personnellement je ne le pense pas.

4 - Les tableaux ci-dessous donnent une idée d'ensemble des candidats inscrits mais n'entrent pas dans les détails pour illustrer mais par mois la regression que l'on constate.

Ces cours s'adressent aux candidats dont les âges s'étalent entre 20 et 35 ans.

A/ E.N.A.

Année scolaire	Nombre de candidats inscrits		
	résidant à Niamey	Résidant à l'intérieur	total
1965-1966	47	26	73
1966-1967	23	26	49
1967-1968	24	19	43
1968-1969	55	21	76
	149	112	261

- Cours supprimé à partir d'octobre 1970.

!!!/!!!

B/ Education nationale

Année scolaire	CAM	CEAP	CAP	BSC I	BSC II	Entrées dans les cours normaux	
						niveau 3è	niveau 4è
1969-1970	12	42	3	36	34	-	-
1970-1971	27	45	3	60	38	6	33

C A M : Certificat d'Aptitude aux fonctions de moniteur

CEAP : Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique

C.A.P. : Certificat d'Aptitude Pédagogique

B.S.C. : Brevet Supérieur de Capacité (1er degré, 2è degré)

5 - L'absence de Centre explique que le corps enseignant se confond avec celui des établissements ou services. Selon l'ampleur de la tâche le nombre des professeurs chargés de préparer les sujets et de les corriger varie. En ce qui concerne le NIGER, une personne pour chaque discipline suffit et ceci compte tenu bien sûr de vos effectifs assez réduits.

Faut-il sur ce point aussi s'imaginer que le fait que le personnel ne soit pas exclusivement chargé des cours par correspondance explique tant soit peu les échecs ? Je ne le pense pas non plus.

6 - Les cours, sujets et corrigés de devoirs sont envoyés sous forme de photocopies à tous les candidats inscrits. Des conseils pratiques sont diffusés par radio à raison d'une demi heure par semaine pour les enseignants.

7 - Jusqu'ici ce sont des cours ad'hoc qui ne peuvent guère s'intégrer à un système national.

8 - C'est le cas des cours dispensés par l'INADES d'Abidjan à nos Agents de l'Agriculture de l'Élevage et de génie Rural.

Les cours sont dispensés gratuitement sur fonds de l'Etat.

9 - financement - Il n'a pas été possible d'évaluer même approximativement le coût de ces cours. Ces dépenses s'intègrent de façon inextricable aux dépenses de fonctionnement d'un budget.

.../...

10 - Le corps enseignant compte un nombre important de moniteurs auxiliaires. Il s'agit de maîtres dont le recrutement a permis une scolarisation accrue mais de maîtres n'ayant qu'un faible niveau de culture générale. L'Éducation nationale compte mettre au point un programme de cours étalés sur plusieurs années afin d'amener ces auxiliaires au niveau du Brevet Élémentaire.

Quant aux problèmes, s'il semble qu'ils se posent tout autrement pour les enseignants où les résultats sont assez appréciables il n'en va pas de même dans les autres cas.

Je pense que les causes des échecs doivent être recherchées ailleurs sans qu'on puisse mettre en doute la bonne organisation.

J'attribue volontiers ces cours au milieu social et à l'environnement peut-être s'agit-il là d'un jugement quelque peu empirique et subjectif. Rien n'empêche qu'une enquête soit entreprise, si ce n'est déjà fait par les organismes spécialisés des Nations-Unies pour informer ou confirmer ce que d'autres que moi ont pu constater..

Pour terminer je cite un passage de la requête présentée par le gouvernement du Niger au Fonds Spécial des Nations-Unies (page 45) :

" - La rentabilité de certains cycles pourrait être "discutée eu "égard au très petit nombre des participants ou, "dans certains cas, à la faiblesse " des résultats enregistrés.

" On peut citer à titre d'exemple le cycle de préparation au concours " "B" d'entrée à l'E.N.A. (le concours B est le concours dit professionnel) dont " le coût est relativement élevé et l'organisation lourde et contraignante pour " un profit marginal somme toute minime.

" Ainsi, le rapport entre les candidats inscrits et ceux qui ont suivi " et réussi le concours d'entrée à l'E.N.A. est en effet insignifiant. De plus, on " peut se demander si ceux qui ont réussi le concours d'entrée n'auraient pas été " reçus de toute manière.